



Réunion du
CONSEIL D'ADMINISTRATION de la F.N.A.R.E.C.
Saint-Brieuc – 17 décembre 2013

➤ **Début de la séance : 10 h**

Membres convoqués

			<i>Présent</i>	<i>Absent</i>
Pierre DROUET	- Président	<i>(Sarthe)</i>	×	
André DESCOUSSE	- Secrétaire	<i>(Sarthe)</i>	×	
Jean NAUD	- Trésorier	<i>(Charente Maritime)</i>	×	
Pierre Marie MARTIN	- Membre	<i>(Côtes d'Armor)</i>	×	
Maryvonne MONNIER	- Membre	<i>(Maine et Loire)</i>	×	
Joëlle PRINEAU	- Membre	<i>(Charente Maritime)</i>	×	
Michèle HERR	- Membre	<i>(Gironde)</i>		× excusée
Marielle VINCENT-GUITTON	- Membre	<i>(Maine et Loire)</i>	×	
René NOZAIS	- Membre	<i>(Côtes d'Armor)</i>	×	

Ordre du jour

Relecture du compte-rendu du CA du 26 septembre 2013 à Angers.

Cotisations à la FNAREC

Participation financière de la FNAREC

Le rôle de la FNAREC et des membres du CA

Visibilité et présence de la FNAREC auprès des AREC

Lieu(x) des rencontres du CA

Organisation des Congrès à venir

Participation au Colloque à Bordeaux

Règlement intérieur

Compte rendu :

- **Relecture du compte-rendu du CA du 26 septembre 2013 à Angers.**

Pas de commentaire particulier.

Le point au 17 décembre 2013 : « Qui devait faire quoi ? Qui a fait quoi ? »

- Modifications des statuts : Ces modifications feront l'objet d'une déclaration en préfecture du siège social de la Fédération. **FAIT**
- Un courrier sera envoyé au nouveau secrétaire général de l'EC. . (*président et secrétaire*) **FAIT**
- Les directions diocésaines (diocèses où il ne semble pas y avoir d'association de retraités de l'EC) qui n'ont pas répondu au courrier de juin dernier seront relancées. (*président et secrétaire*) **FAIT**
- Les directions diocésaines qui ont répondu seront-elles aussi recontactées. (*président et secrétaire*) **FAIT**
- La FNAREC a reçu quelques informations suite aux courriers envoyées aux DEC ou par d'autres personnes. Chaque membre recevra un récapitulatif des premiers contacts pris ou à prendre, pour information dans un premier temps, puis pour se répartir les tâches. (*secrétaire*) **FAIT (à la réunion du CA à Saint-Brieuc)**
- Pour la création future d'une AREC en Provence, l'AREC Anjou, se charge de travailler avec Mme Agnès Lacroix. **Le suivi est en cours**
- Envoyer le livret « complet » du CR du Congrès aux AREC (*AREC Anjou*) **FAIT**
Ce compte rendu sera mis sur le site de la FNAREC.
- Envoyer une version condensée du CR du Congrès à chaque AREC (*AREC Anjou*) **FAIT**
- Envoyer une version condensée du CR du Congrès à la FNAREC à destination du SGEN des autres DEC n'ayant pas d'Association de retraités et qui sera joint au courrier envoyé par le président. (*AREC Anjou*)
REÇUE (non envoyée à ce jour)
Cet envoi sera fait, accompagné d'un mot du président. (+ Invitation à consulter le site de la FNAREC)
- Prendre contact téléphoniquement avec les AREC qui sembleraient s'isoler, qui ne répondent pas toujours aux diverses sollicitations... pour « prendre des nouvelles » comme l'a fait l'AREC Anjou... et comme s'est engagée à le faire l'AREC 22 avec d'autres. **FAIT mais Contacts à poursuivre !**
- A ce sujet une liste, grille, tableau doit être élaboré par l'AREC 17 Charente Maritime. **FAIT**
Il semble toutefois qu'il y ait eu incompréhension (communication à revoir ?) dans la mesure où le document produit reprend un document déjà existant...

- **Cotisations à la FNAREC**

Le secrétaire enverra le formulaire d'**appel à cotisation** pour l'exercice en cours [0,50 € par membre cotisant] Le versement est attendu pour le 31 janvier 2014.

Un rappel – si nécessaire - sera fait, après que le trésorier aura fait le point à cette date.

Le CA proposera à l'**AG de septembre 2014**, pour l'exercice **2014 – 2015**, une cotisation de **0,80 € par membre cotisant**.

Il a été évoqué le « reliquat d'après congrès ». La FNAREC recevra le montant de ce reliquat mais ne couvrira pas un éventuel déficit.

- **Participation financière de la FNAREC**

Deux cas se présentent :

- Les déplacements des membres du CA dans le cadre des **réunions du conseil d'administration** : Seront pris en charge - sur la base des frais réels - (hors restauration) : les **frais de nuitée** (compte tenu de l'éloignement), **billet de train, indemnité kilométrique** (pour l'exercice en cours : 0,30€ / km) *Pour info : Les frais s'élèvent à environ 900€ pour la réunion, ce jour, à Saint-Brieuc*

- Les déplacements des membres du CA **au(x) Congrès** :

La participation de la FNAREC ne se fera pas sous forme de « forfait » mais en fonction des frais engagés et tiendra compte, aussi, de la prise en charge de l'AREC d'origine. Un président, qu'il soit membre ou non de la FNAREC, assisterait – logiquement – au congrès...

Cette participation se veut le plus équitable possible, évitant de léser quiconque.

- **Le rôle de la FNAREC et des membres du CA / Visibilité et présence de la FNAREC auprès des AREC**

Qu'attendent les AREC, quelle est l'image de la FNAREC ? (d'après des « témoignages »)

- **Qu'elle fédère pour**

Mutualiser: des expériences, des idées, des réalisations, en servant d'interface par ex, des idées...

S'entraider

Représenter les AREC auprès des instances,

Collecter, proposer et diffuser

- **Ce qu'est la FNAREC :**

On constate l'importance de son écoute.

Elle permet de fédérer les AREC, on se sent moins seul...

Elle joue un rôle d'incitateur, elle est un soutien, elle peut fournir une aide (préparation d'un congrès)...

- **Ce qu'on en attend :**

Qu'elle représente les AREC auprès des instances diocésaines.

Qu'elle poursuive son travail auprès des DEC, du SGEC.

Qu'elle facilite les contacts entre AREC (jumelage, mutualisation, ...)

Qu'elle aide les AREC en difficulté (soutien logistique ou autre)

- **La FNAREC, c'est...**

Une fédération nationale est chargée de lancer des idées, de donner des idées pour relancer les AREC, ... sans oublier que la base doit aussi faire remonter des idées"

Le message est entendu.

Une fois bien décrypté, chacun est conscient de la mission qui lui est donc confiée.

- **Lieu(x) des rencontres du CA**

Nous privilégierons – chaque fois - le lieu qui permettra de limiter globalement les frais, tout en permettant à chaque membre du CA d'assister aux rencontres.

La prochaine réunion du CA est prévue **le 5 juin 2014 à Angers**. (à la DDEC - 5 rue du Haut Pressoir) de **10h30 à 12h30** et de **14h30 à 16h...**

- **Organisation des Congrès à venir**

Congrès 2016 : Il sera demandé confirmation à Marie-Annick TRIMOREAU qui avait proposé la candidature de l'AREC de Loire Atlantique.

Congrès 2015 :

Après consultation de « l'historique des Congrès », certaines AREC seront sollicitées...

Nous proposerons le « partenariat » - « l'organisation commune » - « l'organisation accompagnée » ...

Le secrétaire est chargé de se mettre en relation avec ces AREC.

- **Participation au Colloque (Bordeaux)**

Michèle Herr, membre du CA, de l'AREC 33 pourra donner quelques informations complémentaires. Le SGEC sera – par ailleurs - contacté par le président.

- **Règlement intérieur**

Cette question sera inscrite à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du CA.

➤ **Fin de la séance : 12h30**

Fait au Mans le 21 décembre 2013.

Le secrétaire
André DESCOUSSE